

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE SAINT-DONAT

ÉTATS FINANCIERS
(Non audités)

AU 31 DÉCEMBRE 2017

LLA Comptables professionnels agréés

LLA Comptables professionnels agréés inc.
3422 rue Fleury Est
Montréal (Québec)
Canada H1H 2R8
Téléphone 514 326 1717
Télécopieur 514 326 0180

Rapport de mission d'examen

Aux membres :

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de la FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE SAINT-DONAT qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux Normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE SAINT-DONAT au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

LLA Comptables professionnels agréés inc.

LLA Comptables professionnels agréés inc. ¹

Montréal
Le 11 juin 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A102045

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE SAINT-DONAT

Bilan
(Non audité)
au 31 décembre

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	<u>41 284</u>	<u>35 748</u>
ACTIF NET		
Actif net	<u>41 284</u>	<u>35 748</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le Conseil d'administration,


Administrateur

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE SAINT-DONAT

États des résultats

(Non audités)

pour l'exercice terminé le 31 décembre

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Produits		
Campagne de financement	12 757	15 000
Charges		
Frais de bureau, taxes et permis	1 073	437
Panneaux d'affichage et cartes	1 948	-
Frais de banque	<u>90</u>	<u>71</u>
	3 111	508
Excédent des produits sur les charges	9 646	14 492
Remboursement au Club de Plein Air Saint-Donat de dépenses faites en lien avec la fin de bienfaisance de la Fondation	<u>(4 110)</u>	<u>-</u>
Excédent des produits sur les charges	<u><u>5 536</u></u>	<u><u>14 492</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE SAINT-DONAT

État de l'évolution de l'Actif net (Non audité) pour l'exercice terminé le 31 décembre

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Solde de l'Actif net au début	35 748	21 256
Excédent des produits sur les charges	<u>5 536</u>	<u>14 492</u>
Solde de l'Actif net à la fin	<u>41 284</u>	<u>35 748</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE SAINT-DONAT

États des flux de trésorerie

(Non audités)

pour l'exercice terminé le 31 décembre

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux :		
<u>Activité d'exploitation</u>		
Excédent des produits sur les charges	5 536	14 492
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	<u>-</u>	<u>-</u>
<u>Variation de la Trésorerie et équivalents de trésorerie</u>	<u>5 536</u>	<u>14 492</u>
<u>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</u>	<u>35 748</u>	<u>21 256</u>
<u>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</u>	<u><u>41 284</u></u>	<u><u>35 748</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE SAINT-DONAT

Notes complémentaires aux états financiers

(Non audités)

pour l'exercice terminé le 31 décembre

1. Constitution et nature des activités

La Fondation Héritage Nature et Plein Air de Saint-Donat (la «Fondation») a été constituée le 17 juillet 2007 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. La Fondation est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle a pour objectif de recueillir des dons du public afin de permettre aux collectivités locales de pratiquer la randonnée pédestre, la raquette et le ski de fond.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et ses passifs à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse.

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE SAINT-DONAT

Notes complémentaires aux états financiers

(Non audités)

pour l'exercice terminé le 31 décembre

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Apport de biens et de services

La Fondation ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers.